

BUREAUX
 ROUBAIX. — 89-91, Grande-Rue, Tél. 27.22, 27.23 et 27.24.
 TOURCOING. — 21, rue Carnot, Tél. 27.
 LILLE. — 3, rue Faidherbe, Tél. 239.21.
 PARIS. — 24, boulevard Poincaré, Tél. Provence, 77.54.
 MOUSCROS. — 108, rue de la Station, Tél. 244.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Mademoiselle Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région



LA FRANCE EN FACE DES GRAVES PROBLÈMES QUI AGITENT LE MONDE

M. DALADIER après avoir brossé un saisissant tableau de la puissance matérielle et morale de la France dénonce éloquemment les atteintes portées aux droits des peuples et la théorie qui fait reposer sur la force les rapports entre les nations



M. DALADIER AU MICRO (Ph. Trampus.)

Il affirme les aspirations pacifiques de la France, mais proclame que si elle est mise dans l'alternative de combattre ou de s'humilier elle est prête pour sa défense

Le président du Conseil justifie la position du gouvernement français en face du problème franco-italien et se déclare prêt à accepter l'ouverture de négociations sur la base des accords de 1935

Enfin, il convie à la collaboration tous les pays qui ont à cœur la défense de la paix et de leurs libertés

Voici le texte du discours prononcé mercredi soir, à la Radio par M. Édouard Daladier :

« Chef du gouvernement responsable de la politique de la France, c'est d'abord en homme que je veux m'adresser aux Français et, par delà les frontières de mon pays, à tous ceux qui, dans le monde, ont un cœur loyal et généreux. »

Le langage du cœur

Il est un langage qui n'a nul besoin de traduction pour être compris de tous : c'est le langage du cœur. Si nous étions

face à face, vous qui m'écoutez avec vos enfants à côté de vous, moi qui vous parle avec la pensée que mes fils sont à mes côtés, nous nous comprendrions dans la seconde même où nos regards se rencontreraient. Nous aurions la même conscience des redoutables difficultés présentes et le même espoir dans l'avenir. Nous n'aurions pas besoin de mots ni de phrases pour comprendre que nous ne pensons les uns et les autres qu'au maintien de la paix dans l'honneur et la liberté de notre patrie.

L'inquiétude actuelle commande

des mesures de précaution. Chacun de nous se demande, en effet, si son pays n'est pas menacé, si ses voisins sont sûrs. (Lire la suite page 3.)

Le ministère des Affaires étrangères publie le texte de la note italienne du 17 décembre et de la réponse française

La note italienne

Paris, 29 mars. — Voici le texte de la lettre adressée le 17 décembre 1938 par le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères d'Italie, à M. François Poncet, ambassadeur de France à Rome :

Rome, 17 décembre 1938. Monsieur l'Ambassadeur, Dans la conversation du 2 courant, Votre Excellence m'a exprimé le désir du gouvernement français de savoir si le gouvernement italien considérait comme encore en vigueur les accords italo-français du 7 janvier 1935, et si ces accords pouvaient, à son avis, servir encore de base aux relations franco-italiennes. J'ai répondu à Votre Excellence que la question avait un caractère et une importance trop réels pour que je puisse sur-le-champ lui donner une réponse définitive qui nécessitait un examen plus approfondi. (Lire la suite page 3.)

BILLET PARISIEN LA RÉPONSE DE LA FRANCE A M. MUSSOLINI

PARIS, 29 MARS (Minuit).

Le discours que M. Daladier a prononcé face au monde qui était à l'écoute aura un profond retentissement dans toutes les consciences.

Ce discours devait définir la position de la France après les nouveaux et récents coups de force de l'Allemagne et après la harangue par M. Mussolini.

La position de la France a été clairement définie, en effet. La France veut la paix. Mais elle veut la paix dans l'honneur et la liberté. Si on lui impose ou si on lui offre la guerre en la mettant dans l'alternative ou de combattre ou de s'humilier, elle la fera encore. Un peuple uni qui sait oublier ses querelles devant le danger répond à tous les défis.

Le ton de ce discours est fier et enflammé ; mais il n'est pas belliqueux.

On se demandait à l'étranger ce que notre pays répondrait aux insolentes demandes de M. Mussolini. La réponse est venue. Elle est telle que tous les Français voudraient qu'elle fût. La France ne défend pas seulement des territoires et des droits. M. Daladier a répété qu'il ne céderait ni les uns ni les autres. Voilà nos interlocuteurs prévenus. Mais la France défend encore tout autre chose. Elle défend un certain idéal de raison et de liberté qui, pour elle, est la raison même de vivre.

M. Daladier a énuméré les étranges abus de la philosophie totalitaire qui appelle liberté la servitude et méprise les valeurs humaines les mieux établies. « Nous n'accepterons jamais, a dit le président du Conseil, que les rapports entre les peuples ne soient plus que des rapports de force. » Donc la France ne cache pas,

cachera moins que jamais son drapeau. Elle veut conserver le droit de se proclamer un peuple libre.

Evoquant le différend franco-italien, M. Daladier eu vint à réfuter l'argumentation de M. Mussolini. La lettre du comte Ciano, en date du 17 décembre 1938, ne contenait aucune précision sur les demandes italiennes. Elle se bornait à considérer comme caduc le traité du 7 janvier 1935. Officiellement donc, la France n'a jamais été saisie de revendications de l'Italie.

Sur la base du traité de janvier 1935, elle ne se refuse pas à étudier les propositions qui lui seraient faites. Mais elle ne peut admettre que toute nouvelle ou idée de nouveaux droits car elle ouvrirait alors un champ illimité aux revendications futures.

M. Daladier, après avoir constaté que la conquête de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne a porté le coup le plus rude à ses persévérants efforts de conciliation, convie à collaborer les nations pacifiques prêtes à se solidariser devant l'agression. Ce faisant, la France ne menace personne ; elle reste au service de la paix « mais rien, a-t-il dit, ne la détournera plus de son destin en la claire conscience de ses droits et de sa force ». C'est dire qu'elle ne veut pas tolérer de nouvelles atteintes aux droits des peuples.

Ce n'est pas elle qui a tué ce qu'on a appelé l'esprit de Munich. Elle a le droit de le constater et d'en tirer toutes les conséquences, sans oublier, comme l'a dit M. Daladier, que sans le vigoureux redressement de notre force matérielle et morale les affirmations de notre droit ne seraient qu'une vaine rhétorique. René ROUSSEAU.

La fin de la guerre civile en Espagne

APRES MADRID, VALENCE accueille les troupes nationalistes

et toutes les capitales de province de l'ancienne zone républicaine se rallient au gouvernement du général Franco



Dans la Gran Vía de Madrid, l'une des principales rues de la capitale espagnole, femmes, enfants et civils saluent à la romaine pour manifester leur joie. (Belino N.Y.T.)

L'élection présidentielle du 5 avril

Les délégués des groupes modérés du Sénat qui se sont réunis hier

souhaiteraient que M. Albert Lebrun acceptât le renouvellement de son mandat

C'est mercredi prochain, on le sait, que sénateurs et députés, réunis en congrès à Versailles, doivent élire le successeur de M. Albert Lebrun.

Qui sera le nouveau président de la République ? Cinq candidats sont jusqu'à présent officiellement sur les rangs : MM. Queuille, Bouisson, Justin Godard, Piétri et Henri Roy. Seront-ils les seuls ?

Les socialistes, M. Léon Blum l'annonçait, hier dans le « Populaire » se comptent sur le premier rang, selon l'usage, sur l'un d'eux (M. Bedouce, M. Lebas, maître de Roubaix ou M. Bracke, le vétérinaire, dit-on), et les communistes sur le nom de M. Marcel Cachin.

Un certain nombre de nos confrères font allusion à l'éventualité d'une candidature, au second tour ou au troisième tour, de M. Herriot.

(Lire la suite page 2.)

LA SITUATION INTERNATIONALE

L'effectif de l'armée territoriale anglaise va être doublé

annonce M. Chamberlain aux Communes

« On comprendra, ajoute-t-il, qu'un effort plus considérable devra être fourni pour convaincre la nation de la nécessité d'obtenir le nombre d'hommes requis. »

L'Allemagne aurait présenté des demandes conditionnelles à la Pologne qui se dit prête à relever tous les défis

Londres, 29 mars. — Interrogé par M. Arthur Greenwood, au nom de l'opposition travailliste, le premier ministre a fait aux Communes une déclaration sur les intentions du gouvernement à l'égard de l'armée territoriale.

Pour que les engagements dans l'armée territoriale ne soient pas refusés en raison du trop plein des effectifs atteints par les unités, le gouvernement a décidé que l'armée territoriale de campagne serait immédiatement portée à son effectif de guerre, soit de 130.000 à 170.000 hommes. Ce chiffre sera lui-même doublé et ainsi, l'effectif de l'armée territoriale de campagne atteindra 340.000 hommes.

« On comprendra, ajoute le premier ministre, qu'un effort plus considérable devra être fourni pour convaincre la nation de la nécessité d'obtenir le nombre d'hommes requis, et je suis convaincu que tous les membres de l'assemblée seront disposés, sous une forme ou sous une autre, à participer à un tel effort. »

Des sous-officiers et soldats en retraite seront employés comme instructeurs, et la nouvelle armée territoriale sera rapidement équipée sans que l'équipement de l'armée régulière soit retardé.

« Des demandes de crédits supplémentaires seront présentées en temps opportun. »

« On peut indiquer que les décisions annoncées portent sur les éléments de campagne de l'armée territoriale et l'exclusion des divisions anti-aériennes. »

D'après les chiffres fournis par M. Chamberlain, il apparaît donc que l'effectif de paix de ces divisions s'élève à 119.480 officiers et soldats. Ce dernier chiffre s'ajoutera, sans changement à celui de 340.000 annoncé pour la future armée territoriale.

Le nombre des engagements volontaires s'accroît

Londres, 29 mars. — Le nombre des engagements volontaires dans les diverses branches du service national a plus que doublé dans l'agglomération londonienne au cours de la semaine dernière par rapport à la semaine précédente.

C'est ainsi que 13.000 personnes en tout enrôlées au cours de la semaine finissant le 28 mars, alors que 6.504 personnes seulement s'étaient présentées au cours de



M. Mussolini et M. Pierre Laval photographés au palais Chigi, à Rome, avant la signature des accords de 1935. (Ph. Franco-Franci)